

OBJECTIFS

Permettre à tous salariés de :

- Valoriser son parcours par l'obtention d'une certification
- Acquérir la certification qui constituera une étape dans son évolution professionnelle (emploi, responsabilité, formation)

PUBLIC

Toutes entreprises souhaitant offrir à ses salariés un accompagnement dans :

- L'appropriation du référentiel de certification
- La rédaction du dossier de validation
- La préparation à l'entretien avec le jury

PRÉ-REQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

En entretien individuel ou collectif selon les besoins et le nombre de candidat.

MOYENS D'ENCADREMENT

Psychologues diplômés

CONTENU DE LA FORMATION

1^{ère} Etape (individuelle ou collective) :

Information sur ce qu'est la VAE : étapes, avantages, financement.

2^{ème} Etape :

Un entretien individuel d'identification de la certification visée au regard des compétences du salarié et de ses objectifs. Présentation des démarches à effectuer pour obtenir la recevabilité.

3^{ème} Etape :

Accompagnement du salarié après obtention de la recevabilité : approbation du référentiel, aide à la rédaction.

4^{ème} Etape :

Préparation à l'entretien avec le jury

5^{ème} Etape :

Si besoin, entretien post jury.

SUIVI DE LA FORMATION

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

EVALUATION / SANCTION

- Evaluation de fin de formation
- Attestation

DURÉE

Durée de la formation :

- Phase d'information : 2 à 4 heures
- Phase d'accompagnement : 24 heures maximum

« Formation ouverte aux personnes en situation de handicap » (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)